

CHAPITRE VI

En attendant, le gouvernement de l'Hôtel de Ville se renforçait et prenait de plus en plus une attitude dominatrice. L'insurrection semblait triompher partout. Le fort de Vincennes venait de tomber en son pouvoir. Depuis longtemps, sa garnison était travaillée par les adhérents au Comité central; les artilleurs et les ouvriers d'artillerie, particulièrement en butte à ces menées, étaient, en grand nombre, affiliés au parti des fédérés. Les gardes nationaux de la ville avaient de fréquentes entrevues avec les sous-officiers ou soldats du fort, et pour obvier à cet état de choses, le commandant finit par consigner sévèrement le quartier, mesure qui ne fut qu'à demi exécutée par les sous-officiers

chefs de poste. Un complot se forma, à la tête duquel se trouvait le maréchal-des-logis Brunel; dans la nuit du 21 mars, Brunel fit enclouer les pièces qui défendaient les deux forts, et dans la matinée du 22, des gardes nationaux de Vincennes se présentaient devant le fort Neuf, tandis qu'une autre troupe de fédérés se montrait aux portes de la citadelle. Au fort Neuf, Brunel ordonnait de briser le pont-levis et faisait ouvrir d'abord la poterne, puis les grandes portes. Le pont jeté sur le fossé qui sépare les deux forts fut également abaissé, et la citadelle fut envahie presque sans résistance. Les artilleurs, les chasseurs à pied, les ouvriers d'artillerie et d'administration se laissèrent désarmer sans opposition, et fraternisèrent avec les fédérés, tandis que les officiers, laissés à peu près libres, sortaient de la vieille forteresse, dont l'arsenal et la manutention furent pillés.

Pendant ce temps, le gouvernement de l'Hôtel de Ville décréait que tout individu convaincu de corruption, ou de tentative de corruption, dans le but de détourner les habitants de leurs devoirs civiques, serait immédiatement déferé au Comité central de la garde nationale.

Puis, comme il fallait de l'argent, ainsi que l'exprimaient très-carrément certains orateurs du

Comité, on envoyait à la Banque de France deux bataillons dévoués, et on exigeait du gouverneur de notre grande institution de crédit un bon de 1 million de francs, déclarant que, sans cette somme, on ne répondait pas de l'ordre. Le gouverneur fit livrer la somme sur un reçu des délégués du Comité. Des *emprunts* du même genre étaient fait simultanément à d'autres administrations, et un arrêté sévère, signé par les citoyens Varlin et Jourde, délégués au ministère des finances, ordonnait que la perception des octrois serait effectuée comme par le passé, ajoutant que les mesures les plus énergiques seraient prises contre les employés de ce service qui n'accompliraient pas leurs versements par voie administrative à la délégation des finances du Comité central.

Ce qui n'empêchait pas ce comité mystérieux, lequel avait jugé utile de se fusionner avec le « Comité de la fédération républicaine de la garde nationale, » autre éclosion du 18 mars, de songer à tout, et de s'entourer à l'Hôtel de Ville de grandes précautions militaires.

Sur la place, deux ou trois bataillons en permanence, flanqués de canons et de mitrailleuses, interdisaient complètement la circulation et ne laissaient passer à grand'peine que les gens munis

de permis du Comité. A l'intérieur, des gardes nationaux, des garibaldiens, voire même des soldats réfractaires, campaient et bivouaquaient dans les cours. A chaque porte, à chaque pallier, on apercevait deux farouches sentinelles. Un poste tout entier stationnait à l'entrée de la salle de la République, autrefois salle du Trône. C'était, en effet, un sanctuaire dans lequel il était absolument impossible de pénétrer sans avoir un laissez-passer spécial. Les membres du Comité, après avoir, au début, siégé dans l'ancien cabinet du préfet, tenaient, en effet, leurs séances dans la salle de la République. Mais si, de ce côté et à cet étage, le bruit et le mouvement étaient grands, les étages supérieurs ne présentaient, en revanche, que le calme et la solitude, à peine troublés par les pas des quelques sentinelles disséminées dans les couloirs. C'est qu'en effet tous les employés, petits ou grands, de l'Hôtel de Ville, en dépit de la menace de révocation qui pesait sur eux, s'étaient éloignés, pour n'y point reparaître, de leurs bureaux aujourd'hui déserts. Pour retrouver l'animation, mais aussi le désordre, il fallait redescendre au rez-de-chaussée, où plusieurs pièces, habituellement affectées à la comptabilité des emprunts de la ville de Paris ou à d'autres services de ce genre,

étaient transformées en magasins d'approvisionnement ou même en cantines. Des lits étaient dressés dans plusieurs des salons officiels que toute l'Europe a admirés et dans les appartements particuliers des préfets de la Seine.

Trois points de Paris occupés par les bataillons fédérés étaient alors curieux à visiter, car ils résumaient, en quelque sorte, et caractérisaient, pour ainsi dire, la situation : l'Hôtel de Ville, la place Vendôme et les buttes Montmartre.

Les élections eurent lieu le dimanche 26, ainsi que le Comité central l'avait ordonné. Suivant la ligne d'abstention qui leur avait été indiquée par les journaux, et ne voulant par donner par leur présence à ces opérations électorales, dont ils contestaient la légalité, une apparence sérieuse qu'elles ne devaient véritablement pas avoir, les électeurs parisiens, qui n'avaient d'ailleurs aucuns candidats à opposer à ceux du Comité central, s'abstinrent en grand nombre de se présenter au scrutin. Le résultat était prévu d'avance, du reste, et généralement, dans le parti modéré, on était absolument convaincu qu'à la manière dont se passaient les choses, et en l'absence de toute garantie contre les fourberies et déloyautés possibles,

il était inutile de lutter contre des candidatures imposées par des hommes qui ne reculeraient devant rien pour les faire triompher.

Sauf très-peu d'exceptions, les hommes désignés d'avance par le Comité furent élus en effet, et la Commune de Paris se trouva définitivement constituée de la sorte :

1^{er} arrondissement. — MM. Adam, Meline, Rochard, Barré.

2^e arrondissement. — MM. Beslay, Loiseau-Pinson, Tirard, Chéron.

3^e arrondissement. — MM. A. Arnaud, Demay, Pindy, Murat, Dupont.

4^e arrondissement. — MM. Lefrançais, A. Arnould, Clémence, Gérardin, Amouroux.

5^e arrondissement. — MM. Régère, Jourde, Tridon, Blanchet, Ledroit.

6^e arrondissement. — MM. Albert Leroy, Goupil, Varlin, Beslay, Robinet.

7^e arrondissement. — MM. Parisel, E. Lefèvre, Urbain, Brunel.

8^e arrondissement. — MM. Raoul Rigault, Vaillant, Arthur Arnould, Jules Allix.

9^e arrondissement. — MM. Ranc, Desmarest, Ulysse Parent, E. Ferry, André.

10^e arrondissement. — MM. Gambon, Félix Pyat, Fortuné Henry, Champy, Babick, Rastoul.

11^e arrondissement. — MM. Mortier, Delescluze, Protot, Assi, Eudes, Avrial, Verdure.

12^e arrondissement. — MM. Varlin, Geresme, Fruneau, Theisz.

13^e arrondissement. — MM. Léo Meillet, Duval, Chardon.

14^e arrondissement. — MM. Billioray, Martelet, Descamps.

15^e arrondissement. — MM. Vallès, Clément, Langevin.

16^e arrondissement. — MM. Marmottan, de Bouteiller.

17^e arrondissement. — MM. Varlin, Clément, Gérardin, Chalain, Malon.

18^e arrondissement. — MM. Dereure, Theisz, Blanqui, J.-B. Clément, Th. Ferré, Vermorel, Paschal Grousset.

19^e arrondissement. — MM. Oudet, Puget, Delescluze, Cournet.

20^e arrondissement. — MM. Ranvier, Bergeret, Blanqui, Flourens.

Paris avait donc enfin le bonheur de posséder une *Commune*, ce mythe socialiste si longtemps

rêvé, si ardemment attendu par les gens de bonne ou de mauvaise foi, dupes ou fripons, trompeurs ou trompés, qui, prolétaires, ne possédant rien, voulaient avoir; ambitieux, n'étant rien, aspiraient à tout; mais, au fond, quels étaient ces hommes, dont plusieurs, comme on le voit, avaient obtenu une double élection? Quelles étaient leurs doctrines? Quel système politique appliqueraient-ils? Et même avaient-ils un système politique?

Ces hommes, parmi lesquels on retrouvait presque tous les membres du Comité central, étaient d'anciens ouvriers (plombier, chapelier, ciseleur, mécanicien, cordonnier, maçon, fondeur) ou des orateurs de clubs, ou d'anciens journalistes et gens de lettres de second ordre. Quatre ou cinq d'entre eux étaient des propriétaires, médecins, maires, qui ne partageaient pas les opinions dominantes de la Commune, et furent, du reste, les premiers à donner leur démission dès qu'ils en virent de près les tendances. Ceux-là avaient été envoyés à l'Hôtel de Ville par des groupes d'électeurs qui s'étaient mis en tête de lutter contre le courant de la république rouge, et de montrer que les hommes d'ordre étaient encore en majorité lorsqu'ils daignaient s'entendre et se compter.

Quant aux autres membres de la Commune, à ceux qui jusqu'à la fin en formèrent le noyau, ils n'avaient aucun système politique (et c'est ce qui les a perdus), les uns rebattant les vieilles voies jacobines, sans faire la différence des temps, attachant une grande importance à des défroques ridicules, à de puérides dénominations; les autres, plus jeunes d'invention, mais se perdant également dans de fausses théories et représentant l'élément cosmopolite de l'Internationale.

S'ils n'avaient pas de système politique, ces gens-là avaient du moins un système social qui était admis par la grande majorité d'entre eux.

Qu'il nous soit permis, à cet égard, de mettre en avant une affirmation basée sur les renseignements et sur les documents intimes les plus curieux.

Il est acquis pour nous jusqu'à la certitude que le fond de l'idée communale était celle de la Commune propriétaire. Il ne s'agissait en apparence que des libertés communales de Paris, et bien des niais s'y sont laissés prendre. Mais avec l'élection d'un conseil municipal, comme la loi votée par l'Assemblée nationale le lui accordait, ainsi qu'aux autres villes de France, ce résultat eût été atteint, et il eût été bien inutile, pour l'obtenir, d'enga-

ger une lutte aussi sanglante. Non, ce n'était point des libertés municipales qu'il s'agissait : ce que l'on voulait, c'était l'établissement et l'affermissement définitif de la Commune telle que la rêvaient les adeptes, et qui serait devenue, après une période très-courte de *transition*, la Commune propriétaire.

Or sait-on bien ce que c'est que la commune propriétaire, cette formule la plus récente du communisme?

C'est la destruction de toute propriété individuelle, de toute initiative individuelle. Dans cet absurde système, l'hérédité étant abolie, tous les biens, tous les capitaux des gens qui habitent une commune appartiennent à la commune elle-même, dont les chefs municipaux, c'est-à-dire les tyrans, distribuent à leurs *serfs*, — car ils deviennent ainsi de véritables serfs, — c'est-à-dire aux habitants de la commune, travailleurs associés ou non, l'obole destinée à leurs besoins et à ceux de leur famille.

Qui ne comprend, quand on veut bien réfléchir un instant à ce système social, que, prétendue innovation, il est vieux comme la féodalité? qu'il tend à reproduire les anciens jours, si décriés, où l'on était attaché à la glèbe? qu'il renouvelle, en

les aggravant, tous les abus renversés par la révolution de 1789? qu'il ne peut dans son application — si toutefois il est applicable — qu'encourager la paresse et détruire toute émulation? Certes, l'infirmité humaine est grande, l'esprit humain est bien incomplet; mais qui ne sourirait de pitié en voyant, à la fin du dix-neuvième siècle, donner comme un progrès cette misérable invention rétrograde, ce retour, sous un autre nom, à ce passé qu'on s'est tant glorifié d'avoir détruit! Et voilà les absurdes théories pour lesquelles des dupes, égarées par des ambitieux, combattent et meurent, en croyant combattre et mourir pour le salut de la patrie et le bonheur de leurs enfants!

Nous n'insistons même pas ici sur le sombre tableau d'une société fédéralement organisée de la sorte, et privée par ses maîtres de toute consolation religieuse (car les adeptes suppriment tous les cultes), condamnée peut-être même, dans leur pensée dominatrice, à se voir privée des liens de la famille. Une société ainsi organisée, c'est la barbarie; la commune propriétaire, c'est un couvent du moyen âge sans la foi!

Et cependant il se trouva dans Paris cinquante ou soixante mille malheureux qui crurent jusqu'à l'enthousiasme à cette ridicule mais dangereuse

utopie et puisèrent dans cet enthousiasme la volonté et la possibilité de faire marcher avec eux cent mille autres individus qui pourtant détestaient au fond du cœur le régime auquel ils se voyaient soumis.

On voulut donner de l'éclat à la cérémonie de la proclamation de la Commune. Une draperie rouge à crêpines d'or fut disposée au centre de la façade de l'Hôtel de Ville. Sur une estrade au sommet de laquelle avait été disposé, sur un fût de colonne, un buste de la République entouré de drapeaux rouges, étaient rangés des fauteuils au milieu desquels on remarquait un siège plus élevé destiné au président du Comité, qui s'était donné la mission de proclamer les résultats du vote. Ce président était le citoyen Assi. La cérémonie ne devait avoir lieu qu'à quatre heures, mais dès une heure commencèrent à arriver les bataillons fédérés, précédés de leurs délégués portant au bras un nœud rouge. Ces bataillons, défilant successivement, avaient beaucoup de mal à passer à travers les brèches étroites faites aux barricades dont la place était hérissée. Une fois formé, chacun de ces bataillons se rangeait en bataille, et son étamajor, précédé du drapeau (invariablement rouge), allait se placer au pied de l'estrade. Mais il vint un

moment où, la place étant encombrée, il fallut que les bataillons s'arrêtassent en dehors. Le flot montait toujours. La rue de Rivoli, les quais, le boulevard Sébastopol, et jusqu'aux rues Saint-Antoine, du Temple et de la Verrerie, en furent bientôt inondés. Enfin, à quatre heures, un roulement de tambours annonça l'arrivée du Comité qui, son président à sa tête, prit place sur l'estrade. Alors une batterie de pièces de 7, rangée sur le quai, fit entendre sa grosse voix ; les vivats y répondirent ; les képis s'agitèrent au bout des fusils ; les fanfares retentirent ; le citoyen Assi prononça un discours dont les paroles se perdirent dans l'immensité de la place. Puis vint la proclamation de chaque vote d'arrondissement, accueillie par des hourras et suivie de la *Marseillaise* ; il y eut encore quelques discours remplis des mots vides de liberté, de fraternité et surtout de solidarité. Ensuite le canon se fit entendre de nouveau ; le défilé commençait : chaque bataillon, en passant devant l'estrade, faisait entendre de véritables hurlements et présentait les armes à ses nouveaux maîtres. Ce défilé fut interminable, et la foule s'écoula non moins lentement. La population parisienne comptait une fête de plus.

La Commune était donc proclamée et installée à

Paris. En province, la situation devenait de plus en plus sombre :

Lyon, Marseille, Toulouse, Saint-Étienne, avaient voulu suivre l'exemple de la capitale, et des mouvements insurrectionnels très-graves s'y étaient produits. Le sang avait coulé. Un préfet, M. de Lespée, avait été fusillé par l'émeute. Tout le monde comprenait que, quelles que pussent être les suites de ces tentatives hardies, elles donnaient une grande force à la Commune parisienne qui ne manquerait pas d'exploiter des événements qui lui étaient si favorables.

CHAPITRE VII

Après l'affreuse catastrophe de la place Vendôme, les gardes nationaux de l'ordre indignés avaient senti, nous ne dirons pas le courage leur revenir car ils ne l'avaient pas encore perdu, mais l'impatience les gagner. Ils s'étaient rapprochés, groupés. Des conciliabules avaient été tenus chez plusieurs officiers dévoués à l'Assemblée nationale. Supporterait-on plus longtemps le joug honteux que l'on subissait? Résisterait-on, au contraire, à la tourbe socialiste qui commençait à tyranniser Paris? Dans ce cas, quels seraient les moyens d'action et les points où il conviendrait d'agir?

L'amiral Saisset était l'intermédiaire naturel entre le gouvernement de Versailles et la garde